



## ETUDE INDEPENDANTE SOUS CONTRAT (EIC)

*Langues Secondes uniquement*

Nom et Prénom de l'élève : \_\_\_\_\_

Groupe : \_\_\_\_\_ Téléphone de l'élève : \_\_\_\_\_  AN  AL  IT

### Principes :

1. L'élève doit obtenir deux notes **significatives** égales ou supérieures à 5.0 pour bénéficier de l'EIC. Tant que les notes sont égales ou supérieures à 5.0, l'EIC se poursuit ; dès qu'elles sont inférieures à 5.0, l'élève réintègre le cours.
2. L'EIC **ne peut être demandée qu'au retour des vacances d'octobre**. Avant cette date, l'élève se rend en cours.
3. L'élève se rend aux épreuves annoncées, se tient au courant du déroulement du programme, des dates des épreuves et effectue le travail à domicile demandé par l'enseignant (2 par semestre minimum).
4. L'enseignant demande à l'élève qui a signé une EIC d'effectuer des travaux à domicile (par ex. une lecture supplémentaire suivie d'un exposé, une présentation thématique, etc.).
5. Si l'élève pose des problèmes de comportement ou d'assiduité, le maître de groupe avertira le Répondant Direction qui peut refuser ou annuler l'EIC.
6. Lors de l'EIC, l'élève est sous la responsabilité de son responsable légal.

Description du travail à fournir	Date de reddition / présentation

	Nom	Date	Signature
Maître de discipline			
Responsable légal et élève ou élève majeur avec déclaration			
Répondant Direction des langues secondes			

### Rupture de l'EIC

Motif : \_\_\_\_\_

Date et signature du Répondant Direction des langues secondes :

Copies : élève, maître de discipline, maître de groupe, RD des langues secondes ⇄ Original dans le dossier de l'élève